

DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait des décisions du Conseil communal du 13 juin 2023

Au cours de sa séance du 13 juin 2023, le Conseil a notamment :

ADMINISTRATION

- validé la convention de coopération intercommunale entre services de police (Fully-Saillon-Saxon)
- autorisé l'exploitation du Relais des Chasseurs à Mme Emilie Ançay Gallard

TRAVAUX PUBLICS

- adjugé le mandat d'ingénieur complémentaire à Alpattec SA en lien avec la route des Garettes

CONSTRUCTIONS / URBANISME

- délivré les autorisations de construire suivantes :

Requérant : 2023-111 Gomes Paulo César, Ch. Marais Roulet 40 - 1926 Fully
Objet : Installation de palissades
Situation : Marais-Roulet – Ch. Marais Roulet, Folio 42, parcelle n°7503, Zone faible densité

Requérant : 2023-112 Limam Nadjib, Ch. du Barillet 18 - 1926 Fully
Objet : Installation d'une palissade
Situation : Barillet – Ch. du Barillet, Folio 11, parcelle n°2325, Zone faible densité

Requérant : 2022-327 Momect SA, Les Bourneaux 10 – 1913 Saillon
Objet : Construction de deux habitations individuelles avec garages.
Situation : Ondzile – Ch. de Longet, Folio 10, parcelle n°3179 (mutation en cours), Zone faible densité

Requérant : 2022-320 Valentin Roduit Construction Générale SA, Impasse Neuve 5 – 1926 Fully
Objet : Construction de deux habitations mitoyennes.
Situation : Verdun – Ch. Marais Roulet, Folio 42, parcelle n°17339, Zone faible densité

Requérants : 2022-199 Schwitter Flora et Julien, Rte de Martigny 23 – 1926 Fully
Objet : Transformation et agrandissement d'une habitation individuelle avec remplacement du système de chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau et démolition d'un cabanon de jardin.
Situation : La Forêt – Ch. des Sources, Folio 27, parcelle n°7003, Zone faible densité

- délivré le permis d'habiter suivant :

Requérant : 2021-240 Meilland Raphaël, Chemin des Ceps 10 - 1926 Fully
Objet : Construction d'une habitation individuelle et couvert à véhicules.
Situation : Le Pont – Chemin des Ceps, Folio 23, parcelle 6696, Zone coteau

PATRIMOINE

- accepté de renoncer au projet de la cave d'affinage dans l'atelier de la Petite Arvine suite au redimensionnement du projet PDR.

ENERGIE/SI FULLY

- décidé d'adjuger les travaux d'appareillage au Chemin des Amandiers à l'entreprise Christophe Pierroz, à Martigny-Croix